



ÉTRANGER

14 juillet 2017

Detachment denied, **le mauvais feuilleton des** **refus de détachement !**

À travers une série d'épisodes inspirés de faits réels, le Sgen-CFDT de l'étranger lance une alerte sur les situations humainement difficiles que les refus de détachement de plus en plus fréquents imposent aux enseignants de l'étranger.

Saison 2, Épisode 18 : L'effort qui devait être récompensé vire finalement au cauchemar

Eugénie est professeure des écoles dans l'enseignement privé sous contrat. Amenée à s'expatrier au Sespiko pour suivre son conjoint Jean, elle découvre que son choix du privé limite ses possibilités statutaires d'exercice professionnel à l'étranger. Après avoir enseigné dans des écoles homologuées sur des contrats de remplacement en tant que recrutée locale, elle décide d'un commun accord avec son mari de se consacrer à la préparation du concours de professeur des écoles et d'opter {in fine} pour l'enseignement public.

Eugénie réussit son concours en 2015. Le couple est satisfait, la carrière de Jean se profile à l'étranger : le choix du couple a été le bon pour chacun. Les enfants étant encore jeunes : 2 et 5 ans, Eugénie décide de reporter sa stagiarisation d'un an ; elle revient donc sans son mari mais avec ses deux enfants en septembre 2016. A l'issue d'une année de travail acharné, Eugénie est titularisée et sait dès le mois de mars à l'issue des commissions qu'elle sera recrutée dans un établissement de l'AEFE au Sespiko où elle exercera au 1er septembre 2017.

Hélas, le 24 mai 2017, la décision du ministère tombe, sans appel : aucun détachement ne sera accordé aux stagiaires ex-recrutés locaux, quand bien même ils voudraient rejoindre leur famille.

Eugénie perd donc le poste proposé par l'AEFE et se retrouve à la case départ : contrainte de reprendre une disponibilité pour suivi de conjoint, sans perspective aucune cette fois. Elle se sent écœurée. Si elle avait effectué son stage en 2015, elle aurait bénéficié d'un examen particulier de sa demande mais, maintenant, les portes lui sont fermées.

Eugénie a beaucoup investi dans ce projet, comme toute préparation de concours l'exige. Elle signale au Sgen-CFDT avoir investi quelque 25~000 euros pour devenir professeure de l'enseignement public. Elle ne se trouve nullement payée en retour et aujourd'hui, les sacrifices imposés lui laissent un triste goût d'amertume.

Son cas ne pourrait-il pourtant pas relever d'un examen bienveillant ?

Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.

Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.